

## Elections professionnelles 2014 du 27/11 au 04/12







## Elections professionnelles : Faire le choix de l'UNSA

Dès le 27 novembre et jusqu'au 4 décembre 2014, comme tous les autres personnels de l'Education Nationale, vous allez élire vos représentants dans les Comités Techniques (CT) aux niveaux ministériel (CTM) et académique (CTA). Dans le même temps, vous élirez vos délégués pour la Commission Administrative Paritaire Académique (CAPA).

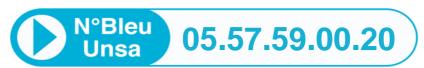
Dans l'académie de Bordeaux comme partout ailleurs, ces élections sont un enjeu majeur. Elles permettront, pour la période 2014-2018, d'accroître l'audience de l'UNSA Education et de ses syndicats, et d'investir les délégués d'une mission essentielle : défendre les personnels, tous les personnels, qu'ils soient titulaires, stagiaires ou non-titulaires et défendre le service public d'éducation pour tous et partout face aux politiques de régression et d'exclusion.

Vous trouverez dans les pages qui suivent la profession de foi et la liste UNSA Education au CT Académique. Cette liste nous l'avons souhaitée vraiment représentative de l'ensemble des métiers de l'Education. Vous découvrirez la profession de foi et la liste des candidats du SE-UNSA pour la CAPA.

Ces élections se dérouleront par voie électronique.

Alors, dès le 27 novembre et jusqu'au 4 décembre, 3 votes à émettre : cliquons 3 fois UNSA!

Pour toute difficulté technique dans la procédure de vote, SOS électeur UNSA en détresse, n'hésitez pas :



## **Une revalorisation s'impose**

- Le ratio d'accès à la Classe Exceptionnelle doit être débloqué pour que tous les PEGC y accèdent le plus rapidement possible.
- La durée dans les échelons de la Classe Exceptionnelle doit être réduite et alignée sur celle de la Hors Classe des certifiés pour permettre d'arriver plus rapidement au sommet du grade.

Enfin la question d'une revalorisation salariale plus globale reste entière. Le SE-UNSA, l'UNSA Education et l'UNSA Fonction Publique ne lâcheront pas sur le déblocage de la valeur du point d'indice.



### Sommaire

1 Elections professionnelles 2014 2 Faire le choix Unsa

Une revalorisation s'impose Statut rénové des enseignants

3 Profession de foi et liste CTA

4 Profession de foi et liste CAPA

5 Revendications

6 Appel à voter

## Statut rénové des enseignants du second degré

Les négociations sur le statut rénové des enseignants du 2<sup>nd</sup> degré ont abouti à de nouveaux textes. Toutes les garanties essentielles ont été préservées. Les services d'enseignement sont inchangés et la définition des services reste hebdomadaire sans annualisation. Les particularités du statut des PEGC ont été conservées. Il n'y aura donc toujours ni heure sup obligatoire ni complément de service imposé.

Le nouveau texte ouvre des droits nouveaux parmi lesquels l'amélioration du régime indemnitaire (indemnisation des coordinations, des effectifs lourds...) dont les PEGC pourront bénéficier au même titre que les autres enseignants.



## Des candidats représentatifs de la diversité des métiers de l'éducation

# et des territoires de l'Aquitaine

Evelyne FAUGEROLLE Certifiée Collège Les Lesques LESPARRE (33)

Christian BASSET PLP Lycée Professionnel M. Dassault MERIGNAC (33)

Maryvonne CHAPUT Attachée d'Administration Lycée R.Cassin BAYONNE (64)

Yves IUNGMANN Personnel de Direction Lycée F.Magendie BORDEAUX (33)

Patricia ESCAPIL Certifiée Collège Aturri ST PIERRE D'IRUBE (64)

Jean-Luc DUFAU Technicien Recherche Formation Lycée V. Duruy MONT DE MARSAN (40) Jérôme BOUSQUET PE Ecole Primaire ST PIERRE DE CHIGNAC (24)

Cécile GARRIGUES Adjointe Administrative Collège Prévert BOURG S/GIRONDE (33)

Sylvain PICARD PE Ecole Primaire FRANCESCAS (47)

Anne MORAND Infirmière de l'EN Collège Les Eyquems MERIGNAC (33)

Liza MARTIN Agrégée EPS Lycée Professionnel La Morlette CENON (33)

Christine MENDIBOURE Assistante Service Social DSDEN Landes MONT DE MARSAN (40) Isabelle ALIAS PE Ecole élémentaire du Fronton NAY (64)

Fabienne RANCINAN Médecin de l'EN DSDEN Gironde BORDEAUX (33)

Christophe NOWACZECK CPE Lycée des métiers F.Estève MONT DE MARSAN (40)

Marie-Pierre ROBIN Personnel de Direction Collège Blanqui BORDEAUX (33)

Bruno CADORE Enseignant Non Tit. Lycée Professionnel Brémontier BORDEAUX (33)

Gil BIDAUT Attaché d'Administration DSDEN Gironde BORDEAUX (33)

Céline GRAVELLIER PE Ecole maternelle A.Daudet CENON (33)
Thierry CARPENTIER PLP Chef de travaux Lycée Professionnel Picasso PERIGUEUX (24)

le Vote UNSA





Comité Technique Académique BORDEAUX



Représenter la diversité des métiers de l'éducation et des territoires de l'Aquitaine

**Un projet éducatif** pour une société solidaire

**Égalité, Laïcité, Humanisme,** engagés pour nos valeurs

S'opposer, proposer, construire l'avenir



du 27 novembre au **4 décembre** Le ch



# Et moi PEGC?

Depuis des mois, l'École est en chantier. Pourtant les personnels, investis dans une mission qui les mobilise, ne voient toujours pas se dessiner leur nouveau cadre professionnel.

Au-delà, leur engagement et leur utilité sociale exigent de revaloriser leur fonction et leur salaire. En tension permanente entre leur exercice professionnel au quotidien et le métier prescrit, ils veulent que leur pouvoir d'agir soit reconnu et soutenu par la hiérarchie.

# Envie d'être pleinement utile à mes élèves

Le SE-Unsa exige des conditions d'enseignement qui permettent aux profs programmes adaptés, plus de possibilités de travailler en groupes à effectif réduit. de mieux se consacrer à chacun de leurs élèves : effectifs limités,

## et moi

## Envie d'avancer plus vite!

Le SE-Unsa demande que la durée des échelons de la classe exceptionnelle des Peac soit raccourcie et alignée sur celle de la hors classe des certifiés

## et moi Une fin de carrière, ça s'aménage!

Le SE-Unsa revendique le retour à un dispositif type "cessation progressive d'activité" pour permettre à chacun d'organiser sa fin de carrière à son rythme. La réforme des retraites a pour effet d'allonger les carrières.

# et moi Besoin d'être reconnu comme un professionnel

et leur établissement. Le SE-Unsa revendique une évaluation qui valorise leur travail Les enseignants doivent pouvoir participer aux choix qui concernent leur métier et leur permette d'y exprimer leur point de vue.



# et moi Envie de bouger professionnellement

Les enseignants doivent pouvoir bénéficier d'une mobilité professionnelle. L'Éducation nationale doit se donner les moyens de répondre aux besoins et aux envies d'évolution de ses personnels.





Élection à la commission administrative paritaire académique des

## Professeurs d'Enseignement Général de Collège

## de Bordeaux

Élections Professionnelles 2014

# Liste présentée par le SE-Unsa



_	_ ∑	SOUCHAL	Patrice	Technologie	Clg Hastignan, ST MEDARD EN JALLES, 33
7	2 M.	GHISLAIN	Michel	Technologie	Clg Les Lesques, LESPARRE MEDOC, 33
က	Mme	3 Mme BONNAIN	Brigitte	MPT	Clg Jean Rostand, TARTAS, 40
4	Mme	4 Mme ANTIGA	Marie Hélène	Sciences Nat-Phy.	Sciences Nat-Phy. Clg Paul Emile Victor, BRANNE, 33
2	Mme	Mme CAHUT	Maria	Lettres-Espagnol	ettres-Espagnol Clg Jacques Prévert, MIMIZAN, 40
9	6 Mme CINI	CIN	Valérie	Lettres-Arts Plast.	ettres-Arts Plast. Clg Marguerite de Navarre, PAU, 64

## Les conditions d'enseignement, c'est essentiel!

Enseignant, je veux pouvoir faire réussir mes élèves. Pouvoir me consacrer pleinement à chacun d'eux, j'ai besoin de conditions d'enseignement satisfaisantes :

- des effectifs limités et la possibilité de travailler en groupes réduits. Un travail efficace dans la classe est la première clé pour des apprentissages réussis.
- des programmes conçus pour pouvoir être réellement traités dans les horaires impartis sans sacrifier la construction de compétences solides.
  - une réduction du temps consacré aux corrections par le développement de nouvelles modalités d'évaluation.
  - du matériel pédagogique en bon état et fonctionnel pour mettre en oeuvre des démarches variées (le numérique par exemple).



## Et ma fin de cavrière dans tout ça?

Les différentes réformes des retraites ont eu pour conséquence un allongement sensible des carrières. La question des aménagements de fin de carrière se pose avec d'autant plus d'acuité. Le SE-UNSA demande la mise en place de dispositifs destinés à faciliter les fins de carrière sous la forme d'allègements de service ou de dispositifs "type cessation progressive d'activité", par exemple.

## Concrétiser la promesse démocratique du socle

La loi d'orientation de 2013, dite de refondation, a réaffirmé le socle commun comme le principe organisateur de la scolarité obligatoire. Concrétiser la promesse démocratique du socle, c'est le combat mené par le SE-UNSA depuis de nombreuses années.

Au SE-UNSA, nous voulons un socle démocratique, porteur d'équité et dynamique. Nous ne voulons pas d'un document indigeste venant se superposer aux programmes et aux livrets scolaires, d'une simple déclaration de bons principes, qui laissent au final les enseignants se débrouiller seuls dans les classes. Nous ne voulons pas du projet du CSP.

Le projet du SE-UNSA : un socle commun utile, véritable outil professionnel pour :

- redonner du sens à notre métier
- retrouver du pouvoir d'agir au quotidien

## Avec le SE-UNSA, exigeons :

- un cadre de référence qui ne remet pas en cause tout le travail déjà accompli
- des compétences en nombre limité intégratives, décrites qualitativement et évaluables
- un socle compatible avec le temps d'enseignement disponible
- un socle qui prépare tous nos élèves à toutes les voies de formation
- un accompagnement professionnel de qualité

Nouveau socle, nouveaux programmes : ne pas rater le rendez-vous pour construire une cohésion sociale plus que jamais fragilisée.

## Concilier vie perso-vie pro, j'y tiens!



La liberté d'organisation des enseignants est une caractéristique essentielle du métier. Elle doit être préservée. Par ailleurs les enseignants n'ont pas à être disponibles en permanence pour leur métier. Il faut en particulier poser des limites claires en ce qui concerne la présence dans les établissements. Concilier vie pro et vie perso passe aussi par des possibilités de mutations qui tiennent compte des contraintes de chacun. Il n'est pas acceptable que des enseignants soient obligés de "choisir" entre leur métier et leur vie personnelle.



Pour vous, avec vous, l'UNSA a le Service Public au cœur !

## Le Service Public au cœur, c'est

la volonté absolue de défendre l'intérêt général, l'égalité entre toutes et tous dans une France où les inégalités s'accroissent, où la crise marginalise et maltraite des millions de citoyens.



### Le Service Public au cœur, c'est

une ambition pour les millions d'agents qui servent la collectivité avec efficacité, avec professionnalisme, avec détermination et qui le font dans des conditions souvent difficiles et sans la reconnaissance qu'ils méritent.



## Le Service Public au cœur, c'est

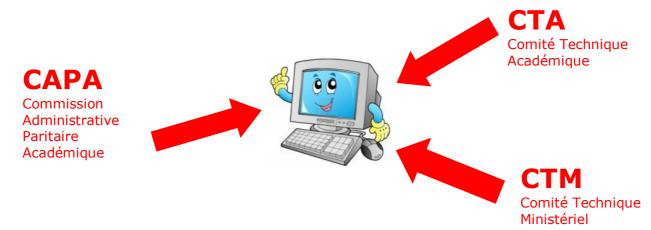
proposer, agir, défendre la santé, la sécurité, l'éducation ... pour tous face aux logiques de privatisation, d'exclusion, de repli individualiste.



### Le Service Public au cœur, c'est

considérer qu'aucun pays n'a d'avenir sans des services publics forts, servis par des agents en nombre suffisant, bien formés, bien rémunérés.

## Alors du 27 novembre au 4 décembre 3 VOTES à émettre



Je clique 3 fois sur

